



RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET DOUZE MOIS TERMINÉES LE 31 DÉCEMBRE 2016

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (la « Société ») qui suit, daté du 15 février 2017, doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes ci-joints pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2016.

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Se reporter à la rubrique « Informations prospectives » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, le rapport de gestion peut contenir d'autres mesures non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures non conformes aux IFRS incluent, entre autres, le « BAIIA » et d'autres expressions similaires. Les mesures non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de rendement additionnelles à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Elles ne doivent donc pas être considérées comme des mesures de remplacement du rendement financier préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Définition du BAIIA et des mesures non conformes aux IFRS » et « Principales informations financières consolidées » pour le rapprochement du BAIIA et du résultat net.

Survol

Supremex inc., chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et un fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Seul fabricant national d'enveloppes au Canada, Supremex compte des installations réparties dans sept provinces et trois installations aux États-Unis, et emploie environ 780 employés. Avec une présence grandissante, Supremex peut efficacement fabriquer et distribuer des produits qui répondent aux exigences sociétés importantes, des revendeurs nationaux, des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

Faits saillants et rendement global de 2016

Évènements clés :

Le 29 août 2016, Supremex a annoncé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs du fabricant et imprimeur d'enveloppes Bowers Envelope Company Inc. (« Bowers Envelope ») dont le siège social est situé à Indianapolis, Indiana. Bowers est situé stratégiquement au Carrefour des États-Unis (« The Crossroads of America »). En 2015, Bowers Envelope a généré des revenus d'approximativement 8,5 millions de dollars américains par la vente d'enveloppes génériques et personnalisées, à travers plusieurs réseaux de revendeurs.

Le 4 novembre 2016, Supremex a annoncé la nomination de M. Drew Sullivan à titre d'administrateur de la Société. M. Sullivan a récemment pris sa retraite du poste de président de RR Donnelley Canada.

Le 28 novembre 2016, Supremex a annoncé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Papier Durabox Inc., (« Papier Durabox ») fabricant de boîtes spécialisées en papier ondulé situé à Lachine, Québec. Lors de sa dernière année fiscale, Durabox a généré des revenus d'environ 8,0 millions de dollars.

Le 23 décembre 2016, Supremex a conclu l'acquisition stratégique de Printer Gateway Inc., (« Printer Gateway ») une imprimerie opérant sur le web (« Web-to-Print ») et desservant le secteur des communications et des arts graphiques. En plus de son interface basée sur le commerce électronique B2B, Printer Gateway a développé une

technologie de pointe intégrée qui lui permet de traiter efficacement les petites commandes. Supremex a l'intention de déployer cette technologie sur certaines gammes de produits afin d'améliorer l'utilisation des machines et les délais d'exécution. Printer Gateway a généré des revenus d'environ 4,0 millions de dollars provenant de la vente de divers documents marketing (tels que des cartes postales, des brochures et des dépliant) au cours des douze derniers mois.

Aperçu du rendement au quatrième trimestre :

Les produits des activités générées pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2016 a augmenté de 5,1% ou de 2,1 millions de dollars pour s'établir à 43,4 millions de dollars comparativement à 41,3 millions de dollars lors la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, principalement grâce à la stratégie de diversification de la Société avec les acquisitions de Bowers Envelope et Papier Durabox.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes ont diminué de 1,0 million de dollars, ou 3,5 %, pour s'établir à 28,0 millions de dollars. Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes ont augmenté de 2,0 millions de dollars ou 21,6 %, atteignant 11,1 millions de dollars, principalement grâce à la contribution de Bowers Envelope, acquise en août 2016. Les produits des activités tirés des produits d'emballage et produits spécialisés ont augmenté de 36,5 % pour atteindre 4,3 millions de dollars, notamment avec la contribution de Papier Durabox dont l'acquisition a été conclue le 28 novembre 2016.

Le BAIIA s'est établi à 7,8 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2016, comparativement à 8,1 millions de dollars pour la même période en 2015, soit une diminution de 0,3 million de dollars ou 3,5 %. Les marges de BAIIA s'établissent à 18,0 %, contre 19,6 % au quatrième trimestre de 2015, en raison d'une hausse des frais de ventes et d'administration compte tenu des entreprises acquises.

Le résultat net a augmenté de 22,0 %, pour s'établir à 4,6 millions de dollars (ou 0,16 \$ par action) pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2016, comparativement à 3,8 millions de dollars (ou 0,13 \$ par action) pour la même période en 2015.

Aperçu du rendement pour l'exercice 2016 :

Les produits des activités générés au cours de l'année terminée le 31 décembre 2016 ont augmenté de 12,8 % ou 18,3 millions de dollars pour atteindre 160,6 millions de dollars. Lors des seize derniers mois, la Société s'est concentrée sur l'exécution de sa stratégie d'acquisition afin de maintenir une solide plate-forme canadienne dans le marché des enveloppes, de se diversifier dans le marché américain de l'enveloppe et dans le marché des emballages et des produits spécialisés.

Les produits des activités provenant du marché canadien des enveloppes ont augmenté de 3,2 millions de dollars ou 3,0 %, pour atteindre 110,0 millions de dollars. Bien que l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Premier Envelope Ltd. (« Premier Envelope ») ait bien performé durant l'année et a permis d'atténuer les effets du déclin à long terme du marché de l'enveloppe au Canada, les perturbations causées par la menace d'un arrêt de travail à Postes Canada au courant de l'été ont affecté les revenus. De plus, les résultats de l'an dernier ont bénéficié des effets d'une importante commande pour le compte du gouvernement qui ne se produit que tous les quatre ans.

La vigueur soutenue sur le marché américain des enveloppes est provenue principalement des acquisitions de Classic Envelope Inc., conclue en octobre 2015 et de Bowers Envelope, conclue à la fin du mois d'août 2016. Ce marché a contribué 13,3 millions de dollars à la croissance des produits des activités en 2016, représentant une croissance de 53,3 % pour atteindre 38,4 millions de dollars. Les produits d'activités provenant du marché des produits d'emballage et des produits spécialisés ont également crû, de 16,4 % ou 1,7 million de dollars, atteignant 12,2 millions de dollars. L'acquisition de Papier Durabox conclue en novembre ainsi que la croissance des produits existants ont contribué à cette augmentation.

Le BAIIA s'est chiffré à 27,4 millions de dollars (ou 17,1 % des revenus) pour l'année terminée le 31 décembre 2016, comparativement à 33,1 millions de dollars (ou 23,3 % des revenus) en 2015, une baisse de 5,7 millions de dollars ou 17,3%. En 2015, des gains hors trésorerie totalisant 5,0 millions de dollars découlant des

modifications apportées aux fonds de pension et aux régimes complémentaires de retraite ont été reconnus. Sur une base ajustée, le BAIIA s'est chiffré à 27,4 millions de dollars (ou 17,1 % des revenus) comparativement à 28,1 millions de dollars (ou 19,8 % des revenus) en 2015. La faiblesse du marché canadien de l'enveloppe provoquée par la menace de perturbations de la main-d'œuvre chez Postes Canada, l'exécution en 2015 d'une commande importante pour le gouvernement qui n'a lieu qu'aux 4 ans, une présence croissante dans un marché plus concurrentiel aux États-Unis et des coûts supplémentaires engagés pour intégrer les entreprises acquises expliquent un BAIIA plus faible en 2016.

Le résultat net s'est chiffré à 14,6 millions de dollars (ou 0,51 \$ par action) pour l'année terminée le 31 décembre 2016, comparativement à un résultat net de 15,9 millions de dollars (ou 0,55 \$ par action) pour la période correspondante de 2015, une baisse de 1,3 million ou 8,4 %.

Déclaration d'un dividende:

Le 15 février 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action, payable le 14 avril 2017, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2017. Ce dividende est équivalent au dividende déclaré lors du dernier trimestre et représente une augmentation de 9,1 % par rapport au dividende payé lors du quatrième trimestre de l'année précédente. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » pour l'application de la Loi sur l'impôt sur le revenu (Canada) et toute législation provinciale semblable.

Capitalisation et programme de rachat d'actions :

La société a reçu l'approbation pour un programme d'Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR ») le 29 juillet 2016, par lequel elle peut racheter, pour fins d'annulation, jusqu'à 500 000 actions ordinaires pendant une période maximale de douze mois. En 2016, la Société a racheté, à travers les processus d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur pendant l'année, 139 616 actions pour annulation, totalisant 668 939 \$. Après la fin de l'année, 2 300 actions de plus ont été rachetées pour fins d'annulation par voie d'OPR, totalisant 11 492 \$.

Tableau des résultats
(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre		Périodes de douze mois terminées le 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
Produits des activités				
Pourcentage de variation				
Produits du marché canadien des enveloppes	28,0 \$ -7,1%	29,0 \$ -1,8%	110,0 \$ -1,3%	106,8 \$ -3,6%
Volume	3,9%	4,3%	4,4%	3,2%
Prix de vente moyen	-3,5%	2,4%	3,0%	-0,5%
<i>Taux de croissance total</i>				
Produits du marché américain des enveloppes	11.1 \$ 20,5%	9,1 \$ 81,5%	38.4 \$ 46,0%	25,0 \$ 45,4%
Volume	0,8%	26,4%	5,0%	16,5%
Prix de vente moyen (en dollar canadien)	21,5%	129,4%	53,3%	69,5%
<i>Taux de croissance total</i>				
Produits du marché des produits d'emballage et spécialisés (Canada et É.-U.)	4,3 \$ 36,5%	3,2 \$ 13,0%	12.2 \$ 16,4%	10,5 \$ 6,7%
<i>Taux de croissance total</i>				
Total	43,4 \$	41,3 \$	160,6 \$	142,3 \$
<i>Performance annuelle</i>	5,1%	17,6%	12,8%	7,9%

Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois terminées le		Périodes de douze mois terminées le	
	31 déc. 2016 \$	31 déc. 2015 \$	31 déc. 2016 \$	31 déc. 2015 \$
Résultat net	4 643	3 804	14 593	15 931
Impôts sur le résultat	1 886	1 407	5 474	5 877
Frais de financement, net	202	181	852	966
Amortissement d'immobilisations corporelles	777	1 153	4 520	4 111
Amortissement des immobilisations incorporelles	316	1 588	1 917	6 211
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles	3	(26)	27	(7)
BAIIA ⁽¹⁾	7 827	8 107	27 383	33 089
Ajustements				
Moins : Gains résultant de la modification apportée aux régimes de retraite	—	—	—	(4 341)
Moins : Gain résultant de la modification apportée aux régimes complémentaires de retraite	—	—	—	(614)
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	7 827	8 107	27 383	28 134

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ». Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) n'est pas une mesure conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois terminées le		Périodes de douze mois terminées le	
	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Résultat net	4 643	3 804	14 593	15 931
Ajustements				
Moins : Gains résultant de la modification apportée aux régimes de retraite	—	—	—	(4 341)
Moins : Gain résultant de la modification apportée aux régimes complémentaires de retraite	—	—	—	(614)
Impôts différés sur les gains résultants de modifications aux régimes de retraite et régimes complémentaires de retraite	—	—	—	1 290
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	4 643	3 804	14 593	12 266

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du résultat net ajusté ». Le résultat net ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Le résultat net ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société pour les périodes du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	43 374	36 514	39 420	41 262	41 287	32 435	33 868	34 708
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	7 827	5 508	6 903	7 145	8 107	6 586	6 430	7 011
Résultat avant impôts sur le résultat	6 529	3 826	5 264	4 448	5 211	3 824	7 568	5 204
Résultat net	4 643	2 832	3 890	3 228	3 804	2 771	5 552	3 804
Résultat net par action	0,16	0,10	0,14	0,11	0,13	0,10	0,19	0,13

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ou BAIIA ajusté ».

Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux variations saisonnières de ses clients en matière de publicité et d'envoi de courrier. Le nombre d'unités vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver en raison, principalement, du nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations d'impôt. Le nombre d'unités vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois de courrier des entreprises durant l'été. Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des produits des activités ordinaires et du rendement financier qui peuvent être prévus pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise toutefois la superficie d'entrepôt de manière à garder un niveau de stocks permettant de répondre aux variations saisonnières prévisibles des volumes de vente d'enveloppes.

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois terminées le 31 décembre			Périodes de douze mois terminées le 31 décembre		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	43 374	41 287	35 097	160 570	142 298	131 888
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	30 612	28 649	23 659	114 447	93 893	88 723
Frais de vente et d'administration ⁽¹⁾	4 935	4 531	4 941	18 740	15 316	16 946
BAIIA ^{(1) (2)}	7 827	8 107	6 497	27 383	33 089	26 219
Amortissement des immobilisations corporelles	777	1 153	925	4 520	4 111	3 567
Amortissement des immobilisations incorporelles	316	1 588	1 541	1 917	6 211	6 164
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	3	(26)	—	27	(7)	6
Résultat d'exploitation	6 731	5 392	4 031	20 919	22 774	16 482
Frais de financement, net	202	181	223	852	966	1 334
Résultat avant impôts sur le résultat	6 529	5 211	3 808	20 067	21 808	15 148
Impôts sur le résultat	1 886	1 407	1 080	5 474	5 877	4 101
Résultat net	4 643	3 804	2 728	14 593	15 931	11 047
Résultat net de base et dilué par action	0,16	0,13	0,09	0,51	0,55	0,38
Dividende payé par action	0,055	0,05	0,045	0,22	0,20	0,165

	Aux 31 décembre		
	2016	2015	2014
	\$	\$	\$
Total de l'actif	132 539	125 166	109 792
Facilité de crédit garantie, nette de l'encaisse	24 929	25 140	22 042

⁽¹⁾ Inclus les gains sur modifications aux régimes de retraite et aux régimes complémentaires de retraite. Se reporter à la rubrique « Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté »

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ».

Résultats d'exploitation

Période de trois mois close le 31 décembre 2016 comparativement à la période de trois mois close le 31 décembre 2015

Produits des activités ordinaires

Les produits d'activités pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2016 ont augmenté de 5,1% ou de 2,1 millions de dollars pour s'établir à 43,4 millions de dollars.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes ont diminué de 1,0 million de dollars, ou 3,5 %, pour s'établir à 28,0 millions de dollars. La baisse provient d'une réduction de 7,1 % du volume qui a été en partie contrebalancé par une hausse de 3,9 % des prix de vente moyens. La baisse du volume suit les tendances générales du marché.

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes ont augmenté de 2,0 millions de dollars ou 21,6 %, atteignant 11,1 millions de dollars, principalement grâce à la contribution de Bowers Envelope, acquise le 29 août 2016. En somme, le nombre d'unités vendues est en hausse de 20,5 % et les prix de vente moyens ont augmenté de moins de 1,0 %.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage et produits spécialisés ont augmenté de 36,5 % pour atteindre 4,3 millions de dollars, notamment avec la contribution de Papier Durabox dont l'acquisition a été conclue le 28 novembre 2016.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 décembre 2016 se sont établies à 30,6 millions de dollars comparativement à 28,6 millions de dollars pour la même période en 2015, ce qui représente une hausse de 2,0 million de dollars ou 6,9 %. Cette hausse est surtout imputable aux entreprises acquises.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 4,9 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2016 comparativement à 4,5 millions de dollars pour la même période en 2015, ce qui représente une augmentation de 0,4 million de dollars ou 9 % imputable aux entreprises acquises par la Société dans le cadre de sa stratégie qui vise à accroître sa présence dans le marché américain des enveloppes et de solidifier sa plateforme au Canada.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA s'est établi à 7,8 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2016, comparativement à 8,1 millions de dollars pour la même période en 2015, soit une diminution de 0,3 million de dollars ou 3,5 %. Les marges de BAIIA s'établissent à 18,0 %, contre 19,6 % au quatrième trimestre de 2015, en raison d'une hausse des frais de ventes et d'administration compte tenu des entreprises acquises.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour la période de trois mois close le 31 décembre 2016 s'est élevée à 1,1 million de dollars par rapport à 2,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2015, ce qui représente une baisse de 1,6 million de dollars ou 60,1 % résultant principalement d'un niveau d'actifs incorporels amortissables plus faible compte tenu des relations clients totalement amorties à la suite du premier appel public à l'épargne de 2006.

Frais de financement

Les frais de financement pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 sont demeurés stables, s'établissant à 0,2 million de dollars.

Résultat avant impôts sur le résultat

Suite aux variations sur le revenu et les dépenses décrites ci-haut, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est élevé à 6,5 millions de dollars lors de la période de trois mois close le 31 décembre 2016, en croissance de 25,3 % comparativement à 5,2 millions de dollars pour la même période en 2015.

Charge d'impôts sur le résultat

Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2016, la Société a enregistré une charge d'impôts sur le résultat de 1,9 million de dollars comparativement à 1,4 million de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2015, imputable à une hausse du résultat avant impôts en 2016.

Résultat net

Le résultat net du quatrième trimestre a augmenté de 22% pour atteindre 4,6 millions de dollars (ou 0,16 \$ par action) comparé à 3,8 millions de dollars (ou 0,13 \$ par action) lors du trimestre correspondant de 2015.

Autres éléments du résultat global

La hausse du taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées ainsi qu'un rendement plus élevé que prévu des actifs ont entraîné des gains actuariels nets de 7,1 millions de dollars. Cette variation a eu une incidence sur les autres éléments du résultat global de la Société.

Période de douze mois close le 31 décembre 2016 par rapport à la période de douze mois close le 31 décembre 2015

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont élevés à 160,6 millions de dollars comparativement à 142,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, ce qui représente une augmentation de 18,3 millions de dollars ou 12,8 %.

Les produits des activités provenant du marché canadien des enveloppes sont en croissance de 3,2 millions de dollars ou 3,0 %, pour atteindre 110,0 millions de dollars. Une baisse de 1,3 % dans le nombre d'unités vendues fut compensée par une augmentation du prix moyen de vente de l'ordre de 4,4 % nécessaire suite à l'augmentation du coût des matières premières en raison de l'appréciation de la devise américaine. Bien que l'acquisition de Premier Enveloppe ait bien performé durant l'année et a permis d'atténuer les effets du déclin à long terme du marché de l'enveloppe au Canada et les perturbations causées par la menace d'un arrêt de travail à Postes Canada au courant de l'été ont affecté les revenus. De plus, les résultats de l'an dernier ont bénéficié des effets d'une importante commande du gouvernement qui ne se produit que tous les quatre ans.

La croissance totale des produits des activités ordinaires au cours de l'année est majoritairement attribuable à la vigueur soutenue sur le marché américain des enveloppes, provenant principalement des acquisitions de Classic Envelope Inc., conclue en octobre 2015 et de Bowers Envelope conclue à la fin du mois d'août 2016. En 2016, ce marché a contribué à une croissance des produits des activités de 13,3 millions de dollars, représentant une augmentation de 53,3 % pour atteindre 38,4 millions de dollars. Dans l'ensemble, le nombre d'unités vendues était en hausse de 46,0 % et les prix moyens de vente en dollars canadien ont crû de l'ordre de 5,0 % dont 3,5% résulte de l'appréciation du dollar américain.

Les produits des activités provenant du marché des produits d'emballage et des produits spécialisés ont crû, de l'ordre de 16,4 % ou 1,7 million de dollars, atteignant 12,2 millions de dollars résultant de la contribution de l'acquisition de Papier Durabox conclue le 28 novembre 2016. Les produits d'emballage et des produits spécialisés existants ont également bien performé avec une croissance du nombre d'unités vendues et du prix moyen de vente provenant de variations dans le mix de produits vendus.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont établies à 114,4 millions de dollars comparativement à 93,9 millions de dollars pour la même période en 2015, ce qui représente une hausse de 20,5 millions de dollars ou 21,9 %. Cette augmentation reflète les acquisitions de Classic Envelope Inc. et de Premier Envelope Ltd. au cours du quatrième trimestre de 2015, et dans une moindre mesure, celles de Bowers Envelope et Papier Durabox au cours des deux derniers trimestres de 2016. Des gains hors trésorerie de 3,8 millions de dollars résultant des modifications apportées aux régimes de retraite et aux régimes complémentaires de retraite qui ont été enregistrés lors de l'année 2015, expliquent également cette variation.

Afin d'acquérir et d'intégrer les acquisitions sus mentionnées, la Société a encouru divers coûts principalement lors de la première moitié de l'année. Ces dépenses sont principalement reliées à la fermeture et à l'assainissement de deux installations, aux coûts pour le déménagement des équipements, aux indemnités de départs et aux coûts reliés aux inefficacités temporaires.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont établis à 18,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 comparativement à 15,3 millions de dollars pour la même période en 2015, ce qui représente une augmentation de 3,4 millions de dollars ou 22,4 % imputable à l'effet d'une augmentation des frais découlant des activités d'acquisition d'entreprises, de leur intégration et de gains hors trésorerie de 1,2 million de dollars résultant des modifications apportées aux régimes de retraite et aux régimes complémentaires de retraite qui ont été enregistrés lors de l'année 2015.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA s'est chiffré à 27,4 millions de dollars pour l'année close le 31 décembre 2016, comparativement à 33,1 millions de dollars en 2015, une baisse de 5,7 millions de dollars ou 17,3 %. Les marges de BAIIA se sont chiffrées à 17,1 % des revenus, comparativement à 23,3 % l'année passée alors que des gains hors trésorerie avant impôts totalisant 5,0 millions de dollars découlant des modifications apportées aux régimes de retraite et aux régimes complémentaires de retraite ont été reconnus. Sur une base ajustée, le BAIIA s'est chiffré à 27,4 millions de dollars, ou 17,1 % des revenus comparativement à 28,1 millions de dollars, ou 19,8 % des revenus en 2015. La faiblesse du marché canadien de l'enveloppe provoquée par la menace de perturbations de la main-d'œuvre chez Postes Canada, une présence croissante dans un marché plus concurrentiel aux États-Unis, des gains hors trésorerie enregistrés en 2015 et des coûts supplémentaires engagés pour intégrer les entreprises acquises expliquent un BAIIA plus faible en 2016.

Amortissement

La dotation totale aux amortissements pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est chiffrée à 6,4 millions de dollars, comparés à 10,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2015, représentant une diminution de 3,9 millions de dollars ou 37,6 % résultant principalement du niveau d'actifs incorporels amortissables plus faibles compte tenu des relations clients totalement amorties à la suite du premier appel public à l'épargne de 2006.

Frais de financement

Les frais de financement se sont établis à 0,9 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 comparativement à 1,0 million de dollars pour la même période de 2015, ce qui représente une diminution de 0,1 million de dollars ou 11,8 % attribuable notamment à la réduction du niveau d'endettement moyen en 2016 conjuguée à une meilleure situation financière des régimes de retraite.

Résultat avant impôts sur le résultat

En raison des changements susmentionnés au titre des produits et charges, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est établi à 20,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 comparativement à 21,8 millions de dollars pour la même période en 2015, représentant une diminution de 1,7 million de dollars ou 8,0 %.

Charge d'impôts sur le résultat

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a enregistré une charge d'impôts sur le résultat de 5,5 millions de dollars comparativement à 5,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, représentant une diminution de 0,4 million de dollars en raison d'un plus faible résultat avant impôts durant l'année.

Résultat net

En raison des changements susmentionnés, le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est établi à 14,6 millions de dollars (ou 0,51 \$ par action) comparativement à un résultat net de 15,9 millions de dollars (ou 0,55 \$ par action) pour la même période en 2015, ce qui représente une diminution de 1,3 million de dollars ou 8,4 %.

Le résultat net ajusté a augmenté de 18,9 % pour atteindre 14,6 millions de dollars (ou 0,51 \$ par action) pour l'année terminée le 31 décembre 2016, en hausse par rapport à 12,3 millions de dollars (ou 0,44 \$ par action).

Autres éléments du résultat global

Un rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées de la Société a compensé la diminution du taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées et a généré des gains actuariels nets de 2,4 millions de dollars. Ces variations ont eu une incidence sur les autres éléments du résultat global de la Société.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes et de produits d'emballage et de produits spécialisés. Au 31 décembre 2016, les actifs non courants de la Société totalisaient 77,1 millions de dollars au Canada et 12,8 millions de dollars aux États-Unis comparativement à 74,3 millions de dollars et 9,7 millions de dollars respectivement au 31 décembre 2015.

Durant le quatrième trimestre de 2016, les produits des activités de la Société au Canada se sont élevés à 31,2 millions de dollars en baisse de 1,4 % par rapport à 31,7 millions de dollars lors de la période équivalente de 2015. Pour la période de douze mois de 2016, les produits des activités générés au Canada ont atteint 119,1 millions de dollars, une hausse de 3,0 % comparativement à 115,6 millions de dollars en 2015.

Durant le quatrième trimestre de 2016, les produits des activités de la Société aux États-Unis se sont élevés à 12,1 millions de dollars, une hausse de 26,2 % par rapport à 9,6 millions lors de la période équivalente de 2015. Pour la période de douze mois de 2016, les produits des activités générés aux États-Unis ont atteint 41,4 millions de dollars, une hausse de 55,5 % comparativement à 26,7 millions de dollars en 2015.

Situation de trésorerie et sources de financement

Activités d'exploitation

Les activités opérationnelles ont généré des flux de trésorerie de 21,6 millions de dollars pendant l'année terminée le 31 décembre 2016, comparativement à 20,1 millions de dollars lors de la même correspondante en 2015. La variation nette positive des soldes du fonds de roulement est principalement attribuable à une gestion plus pointue des inventaires et des comptes à recevoir.

Activités d'investissement

Les activités d'investissements ont utilisé des fonds s'élevant à 14,3 millions de dollars lors de l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à une utilisation de fonds de 17,5 millions de dollars en 2015, une diminution de 3,2 millions de dollars résultant principalement des acquisitions d'entreprises moins élevées qu'en 2015.

Activités de financement

Les activités de financement ont utilisé des fonds s'élevant à 8,8 millions de dollars lors de l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à une génération de fonds de 0,3 million de dollars en 2015, une diminution de 9,1 millions de dollars résultant de remboursements de la facilité de crédit, de l'augmentation des dividendes payés et du rachat d'actions avec le programme d'offre publique de rachat en cours.

Sommaire de la situation de trésorerie et des sources de financement

La capacité de Supremex à générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de même que sa capacité d'emprunt en vertu de ses facilités de crédit, devrait lui permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour combler ses besoins anticipés pour les projets existants et futurs.

Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

Le tableau qui suit présente les obligations contractuelles de la Société au 31 décembre 2016 :

(en milliers de dollars)

	Paiements à verser par exercice			2018 et ultérieurement
	Total	2016	2017	
Facilité de crédit garantie	27 151	—	—	27 151
Contrats de location simple	15 269	3 361	2 644	9 264
Total	42 420	3 361	2 644	36 415

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan.

Financement

Au 31 décembre 2016, la Société a une convention de facilité de crédit garantie de premier rang renouvelable d'une durée de cinq ans d'un montant pouvant atteindre 50 millions de dollars et venant à échéance le 6 octobre 2020. La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres choses, de respecter. Durant l'année 2016, la Société respectait toutes les clauses restrictives de ses facilités de crédit.

Au 31 décembre 2016, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 60 000 \$ comparé à 50 000 \$ en 2015.

La facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, majoré chacun des marges applicables. Au 31 décembre 2016, le taux d'intérêt effectif sur les facilités de crédit était de 2,43%.

Structure du capital

Au 31 décembre 2016, la Société avait 28 611 351 actions ordinaires émises et en circulation. Au cours de l'année, la Société a racheté un total de 139 616 actions dans le cadre des deux programmes d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur, pour une contrepartie totale de 668 939 \$. Au 15 février 2017, la Société avait 28 609 051 actions émises et en circulation après le rachat de 2 300 actions pour fins d'annulation par voie d'OPR pour une contrepartie totale de 11 492 \$.

Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt et risque de change

Les facilités de crédit de la Société portent intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des produits des activités ordinaires de Supremex est générée en dollars américains, et une partie importante de ses charges, notamment une partie des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses d'investissement, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits des ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique « Facteurs de risque »). La trésorerie, les créances clients et les dettes

fournisseurs et charges à payer comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.
Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 21 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Faits saillants de la situation financière

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Fonds de roulement	20 442	20 213
Total de l'actif	132 539	125 166
Total des facilités de crédit garanties ⁽¹⁾	26 894	28 674
Capitaux propres	82 337	72 635

⁽¹⁾ Déduction faite des frais de financement reportés de 257 \$ (326 \$ au 31 décembre 2015).

Le fonds de roulement est demeuré stable par rapport à l'année précédente, à 20,4 millions de dollars comparativement à 20,2 millions de dollars en 2015.

Les actifs totaux de la Société ont augmenté de 7,4 millions de dollars pour atteindre 132,5 millions de dollars suite aux regroupements d'entreprise conclus en 2016 comparativement à 125,2 millions de dollars en 2015.

Le 23 décembre 2016, la Société a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Printer Gateway Inc. pour une contrepartie en espèces de 2 900 000 \$. Printer Gateway est un imprimeur en croissance basé à Toronto, Ontario, opérant sur le web et desservant l'industrie des communications et du design graphique.

Le 28 novembre 2016, la Société a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Papier Durabox Inc. pour une contrepartie en espèces de 4 464 196 \$. Papier Durabox Inc. est un fabricant de boîtes spécialisées en papier ondulé situé à Lachine, Québec.

Le 29 août 2016, la Société a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Bowers Envelope Inc. pour une contrepartie en espèces de 4 619 239 \$. Bowers Envelope est un manufacturier et imprimeur d'enveloppes de l'Indianapolis, en Indiana.

Ces acquisitions ont été conclues par l'entremise de la facilité de crédit de 50 millions de dollars.

La dette totale de la Société a diminué à 50,2 millions de dollars par rapport à 52,5 millions de dollars grâce aux remboursements faits sur la facilité de crédit, qui ont totalisé 26,9 millions de dollars au 31 décembre 2016, par rapport à 28,7 millions de dollars au 31 décembre 2015. De plus, la Société avait enregistré un bénéfice au titre des prestations de retraite constituées de 2,3 millions de dollars comparativement à un passif au titre des prestations de retraite constituées de 0,3 million de dollars au 31 décembre 2015. Cette augmentation découle de rendements plus élevés sur les actifs des régimes de retraite.

Supremex verse des dividendes trimestriels à ses actionnaires au gré du conseil d'administration. Un dividende de 1,7 million de dollars ou 0,06 \$ par action a été déclaré au cours du quatrième trimestre de 2016 et versé après la date de clôture. Les autres versements de dividendes qui ont été effectués auparavant en 2016 ont été déclarés et versés à raison de 0,055 \$ par action.

Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le vice-président intérimaire, finances, qui, entre autres choses, portent sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du vice-président intérimaire, finances, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le vice-président intérimaire, finances, ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2016.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le vice-président intérimaire, finances, ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2016. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président intérimaire, finances ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Enfin, aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société survenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Principales méthodes comptables et estimations

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation par la direction d'estimations se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages futurs du personnel ainsi qu'aux impôts sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et d'autres hypothèses qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants :

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives au moyen de nombreuses estimations et hypothèses importantes concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans le futur.

Au 31 décembre 2016, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société selon l'évolution du marché. La Société n'a constaté aucune dépréciation de la valeur comptable du goodwill. La Société continuera de surveiller l'incidence des changements au sein du marché.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur d'utilité de l'unité génératrice de flux de trésorerie. De plus, depuis le dernier test annuel de dépréciation, la Société n'a pas apporté de modification à la méthode d'évaluation utilisée pour établir la dépréciation du goodwill.

Hypothèses importantes

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2016, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et d'actualiser ceux-ci. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou diminution des produits des activités ordinaires

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a établi les prévisions au titre des produits des activités ordinaires, des marges d'exploitation et des flux de trésorerie sur une période de quatre ans reflétant la demande décroissante dans le marché canadien des enveloppes, la capacité d'acquérir des parts de marché dans le marché américain des enveloppes et a, par la suite, utilisé un taux de déclin perpétuel à long terme. Dans le cadre de ses prévisions, la Société s'est fondée sur les résultats passés, les tendances économiques, de même que les tendances du secteur et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et suppose une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	Hypothèses
Taux d'actualisation avant impôts	16,6 %
Taux d'imposition	26,1 %
Taux de déclin perpétuel	3,0 %

Sensibilité

Lors du test de dépréciation le plus récent, si le taux d'actualisation avait augmenté à 28,9 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 44.8%, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésoreries aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2016.

Avantages du personnel

La Société agit à titre de promoteur de régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu de croissance de la rémunération et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Hypothèses importantes :

Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,80 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	3,90 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %
Hypothèse de mortalité	Privé CPM

Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2016, nous avons utilisé la méthode de la *courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital*, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la Note éducative *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*. Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait pour effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations définies d'environ 3,2 millions de dollars au 31 décembre 2016. Une augmentation d'un an dans l'espérance de vie des membres du régime au 31 décembre 2016, fait augmenter de 2,9 millions de dollars les obligations projetées totales des fonds de pension à prestations déterminées.

Taux de rémunération

Les augmentations de salaire futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat est connu en définitive après la production de la déclaration de revenus et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenus définitive, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses juridictions. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement a lieu.

Le taux d'impôt effectif de 2016 de la Société correspondait à 27,3 % de son résultat avant impôts sur les résultats.

Récentes prises de position comptables

IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, établit les principes de présentation de l'information financière pour les actifs et les passifs financiers afin de présenter des informations utiles et pertinentes aux utilisateurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.

L'IFRS 9 entrera en vigueur le 1 janvier 2018.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié une norme sur la comptabilisation des produits, soit l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace IAS 18 *Produits des activités* et IAS 11 *Contrats de construction* et toutes les interprétations existantes des IFRS relatives aux produits des activités ordinaires. L'IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes qui s'appliquera aux produits des activités ordinaires tirés d'un contrat avec un client (exceptions limitées), peu importe le type de transactions ou le secteur d'activité générant des produits. Les exigences de la norme s'appliqueront également à la comptabilisation et à l'évaluation des profits et pertes à la vente de certains actifs non financiers qui ne sont pas un extrant des activités ordinaires de l'entité (p. ex., les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles). En avril 2016, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié les amendements à la norme IFRS 15. Ces modifications apportent des éclaircissements afin d'aider les sociétés à mettre en œuvre la nouvelle norme de revenus.

L'IFRS 15 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1 janvier 2018.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16, Contrats de location

IFRS 16 s'applique rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise à condition que l'IFRS 15 ait été appliquée ou soit appliquée en même temps que l'IFRS 16.

IFRS 16 énonce les nouveaux principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation et présente de nouvelles obligations d'information pour les deux parties à un contrat. La norme introduit un modèle unique de comptabilisation de tous les contrats par le preneur, sauf exception. Elle impose aux preneurs de comptabiliser la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Évènement récent

Le 15 février 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2017 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2017.

Facteurs de risque

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

Diminution de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. Supremex pourrait devoir faire concurrence à des produits substitués, ce qui aurait un effet sur la demande pour ses produits. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs s'en servent pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple, pour régler des factures de services publics et de cartes de crédit. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour des campagnes à l'intention de groupes particuliers d'utilisateurs. Les entreprises de toute taille font aussi appel à l'électronique pour exercer leurs activités, envoyer des factures et percevoir les sommes qui leur sont dues. On s'attend donc à ce que la baisse de la demande des entreprises pour des enveloppes et d'autres documents imprimés continue à l'avenir.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale dans un avenir prévisible, en raison d'une diminution graduelle et généralisée de l'utilisation des produits conventionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et de la publicité directe. Le volume de courrier commercial semble avoir diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'emploi accru de moyens de communication et de transfert de l'information non conventionnels comme le courrier électronique et Internet. Rien ne garantit que le secteur de la publicité directe connaisse le même volume de ventes. C'est pourquoi rien ne garantit que Supremex pourra augmenter ses ventes, ni même les maintenir au niveau atteint par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle et de développer de nouveaux produits tels que l'emballage pour répondre au commerce électronique.

Comme la plupart des enveloppes utilisées au Canada et aux États-Unis servent au courrier, une grève ou quelque autre arrêt de travail des employés syndiqués de la poste se traduirait par une suspension temporaire des envois postaux de la plupart des clients de Supremex, qui pourrait avoir un effet défavorable important sur Supremex. Au cours de l'été 2011, il y a eu un arrêt de travail à Postes Canada qui a duré environ trois semaines. D'autres négociations collectives au courant de l'été 2016 ont à nouveau fait planer la menace d'un arrêt de travail. Cependant, les parties ont convenu une entente et les perturbations de travail évitées. Durant ces périodes, les envois d'enveloppes aux clients ont été légèrement touchés, et certaines commandes de publicité directe ont été annulées. L'adoption de la facturation en ligne a aussi augmenté au cours de cette période. De nombreuses sociétés importantes ont profité de l'arrêt de travail de Postes Canada pour promouvoir les avantages de la facturation en ligne. Il est impossible de quantifier l'incidence de cet arrêt de travail compte tenu de son effet potentiel à long terme.

Notons également que les tarifs postaux ont une influence considérable sur l'utilisation des enveloppes; une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer. En décembre 2013, Postes Canada a annoncé la mise en place d'un Plan d'action en cinq points qui a pour objectif :

- La transition, pour le tiers des ménages canadiens qui reçoivent leur courrier à la porte, à des boîtes postales communautaires au cours des cinq prochaines années.
- Une nouvelle structure de tarification progressive pour les envois poste-lettres à l'intérieur du Canada sera mise en place en mars 2014 (hausse de 14,75 % pour les envois affranchis à la machine standard à 35 % pour les timbres-poste individuels).
- Un renforcement de son réseau de vente au détail par un ajout de bureaux de poste dans les commerces à l'échelle du pays.
- Un changement apporté aux activités internes afin d'obtenir une circulation plus efficace au sein du réseau de traitement et jusqu'au client.
- Un changement au modèle d'affaires, qui nécessitera moins de main-d'œuvre.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'aura pas d'incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées.

Enfin, il est de plus en plus question d'une loi de type « Do-not-mail » aux États-Unis qui toucherait le secteur du marketing direct. La législation de type « Do-not-mail » s'appliquerait dans chaque état. En 2008, des projets de loi à ce titre ont été déposés dans certains États, mais aucun n'a été adopté. Cela étant dit, si de telles lois étaient adoptées, elles auraient un effet négatif sur le volume de ventes de la Société.

Relation avec les clients

Supremex ne conclut généralement pas de contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un d'eux puisse mettre fin à sa relation avec Supremex sans avoir à donner de préavis ni à subir de pénalité. D'autre part, même si un client décide de continuer de faire affaire avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes resteront de la même ampleur et seront soumises aux mêmes conditions.

Concurrence

En dépit de la position de chef de file de Supremex sur le marché canadien, l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché canadien des enveloppes pourrait avoir une incidence sur les marges et les ventes. Pendant la période 2008-2011, la force du dollar canadien par rapport au dollar américain a incité des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien. Au cours de la période de cinq ans précédant 2013. Les grands manufacturiers d'enveloppes américains peuvent utiliser leur capacité excédentaire pour pénétrer le marché canadien de l'enveloppe. Tant que le marché américain demeure faible, il y aura des pressions sur les prix sur le marché canadien. Par contre, les frais de transport ainsi que des problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de ventes importants. Depuis la seconde moitié de 2012, le dollar canadien a commencé à s'affaiblir par rapport au dollar américain, une tendance générale qui s'est maintenue en 2016. Alors que l'affaiblissement du dollar canadien peut diminuer la capacité des concurrents basés aux États-Unis à pénétrer davantage le marché de l'enveloppe au Canada, il met aussi une pression à la hausse sur les coûts de matières premières de la Société.

Dans le marché actuel, les fabricants d'enveloppes canadiens sont fortement compétitifs en matière de prix afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues. Étant donné l'importance de la part de marché canadien détenue par la Société, la majorité des nouveaux clients des petits concurrents au Canada sont d'anciens clients de Supremex.

Croissance par acquisitions

La Société prévoit une croissance à la fois organique et par acquisitions. Au cours des dernières années, la Société s'est développée grâce à des acquisitions et devrait raisonnablement, et en grande partie, s'appuyer sur de nouvelles acquisitions pour poursuivre sa croissance. La capacité d'évaluer correctement la juste valeur des entreprises acquises, de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès leurs activités à celles de la Société ainsi que la capacité de réaliser des synergies, des améliorations et le bénéfice attendu et d'atteindre les rendements anticipés constituent des risques inhérents aux acquisitions.

Cycles économiques

Un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler est celui lié aux cycles économiques. Dans une économie faible, la publicité directe est le secteur du marché de Supremex qui est le plus touché. En effet, il y a une relation directe entre la croissance du PIB et le niveau des ventes de publicité directe. En raison de la conjoncture récente, la Société a subi une baisse importante du volume des ventes dans ce secteur. Les effets de cette hausse sont limités étant donné que la publicité directe représente moins de 20 % du volume annuel total de Supremex. Pour ce qui est du courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume de ventes annuel de Supremex, les cycles économiques ont une incidence moindre que sur le volume des ventes de publicité directe, puisque les entreprises continuent d'envoyer leurs factures à leurs clients par la poste, et que la pénétration du marché de la facturation électronique est très faible dans ce segment du marché. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

Le recours au personnel clé

Les cadres supérieurs et les employés de Supremex possèdent une vaste expérience dans l'industrie et avec les entreprises, les fournisseurs, les produits et les clients. La perte des connaissances, de l'expertise et des compétences techniques de la direction en raison de la perte d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de gestion principale pourrait entraîner un détournement des ressources de gestion ou un écart temporaire entre les cadres et nuire à la capacité de la Société à se développer et à poursuivre d'autres stratégies commerciales qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats commerciaux et financiers. En outre,

l'expertise relative à la fabrication d'enveloppes est rare et la perte de dirigeants clés qui dirige ces fonctions pourrait avoir un effet défavorable important sur la capacité de la Société de continuer à offrir une offre de produits attrayante à ses clients, Affaires et résultats financiers.

Hausses du coût des matières premières

Le papier, le matériel à fenêtre, l'encre et les adhésifs sont les principales matières premières utilisées par la Société. Les fluctuations du coût des matières premières et de l'énergie ont des effets sur les activités.

Bien que la Société récupère habituellement le coût du papier auprès des clients, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif sur ses activités si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients, particulièrement dans les conditions économiques actuelles. De plus, l'augmentation du prix du papier a un effet négatif sur la rentabilité de Supremex si elle ne peut être transférée aux clients. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et fait généralement preuve de discipline au titre du transfert à ses clients de toute augmentation de coût des matières premières.

Les fluctuations du prix du pétrole, une composante clé du matériel à fenêtre, de l'encre et des adhésifs, ont un effet direct sur leur prix. Une augmentation du prix du pétrole peut avoir un effet négatif sur les activités si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients.

Taux de change

Une partie des produits des activités ordinaires de Supremex est générée en dollars américains, et une partie importante de ses charges, notamment la quasi-totalité du coût du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses d'investissement, est engagée en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain continue de diminuer en raison d'une augmentation des revenus provenant du marché américain des enveloppes qui aide à compenser pour le volume d'achats de matières premières que la Société doit effectuer en dollars américains. Les produits tirés des ventes aux États-Unis représentent 25,8 % des produits consolidés de l'exercice 2016, en hausse comparativement à 18,7 % au cours de l'exercice 2015.

Environnement

Le secteur dans lequel la Société évolue nécessite l'emploi de grandes quantités de papier dans ses activités quotidiennes. Comme le marché se soucie de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient favorables à l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs, et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux favorables à l'environnement, mais plus coûteux, dans son processus de production. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan du secteur par son engagement envers la protection de l'environnement et collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire son incidence sur l'environnement. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien de l'enveloppe en ce qui a trait à la commercialisation de matériaux favorables à l'environnement, comme des feuilles de papier recyclées à 100 %.

Disponibilité des capitaux

En 2015, la Société a conclu une convention de facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de cinq ans, pour un montant de 50 millions de dollars échéant le 6 octobre 2020, auprès de la Banque de Montréal. Bien que la Société ait renouvelé son financement, rien ne garantit que des fonds supplémentaires soient disponibles dans le futur et que, s'ils le sont, ils lui seront fournis dans des délais et selon des conditions acceptables.

Crédit

La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend de grands clients nationaux comme des sociétés canadiennes importantes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été bas étant donné la nature des clients. Au 31 décembre 2016, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux créances clients correspondait à leur valeur comptable.

Taux d'intérêt

La Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur les taux préférentiels canadiens ou les taux des acceptations bancaires plus des marges applicables qui varient entre 1,50 % et 1,75 %. Au 17 février 2016, le niveau de la dette n'était pas jugé suffisamment élevé pour justifier la conclusion d'un nouveau swap de taux d'intérêt.

Litiges

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de ventes, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris aux frais occasionnés par un vice de produit ou un retard de livraison ou par un manque de fiabilité ou un mauvais rendement. Supremex est, de temps à autre, poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment pour responsabilité du fait du produit, préjudice personnel, inexécution de contrat, perte de profits ou autres réclamations en dommages-intérêts indirects, dans le cours normal de ses activités. Une lourde condamnation contre Supremex, et l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de réclamations, pourraient nuire considérablement à ses activités, à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation et à ses liquidités disponibles aux fins de distribution.

Avantages du personnel

La Société maintient trois régimes de retraite agréés à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion, aux fins de services futurs, de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies. Par le passé, la Société a également offert, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement réalisé sur les actifs des régimes de retraite et du taux d'actualisation des passifs futurs, ce qui pourrait toucher sa situation financière.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant le BAIIA (ou BAIIA ajusté) et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables ou de l'information sur les résultats, les circonstances, le rendement ou les attentes futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport de gestion. Les hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long de notre rapport de gestion de l'exercice 2016.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être lues comme étant une garantie de résultats ou de rendements futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, prévisions ou projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : les cycles économiques, les fonds disponibles, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation de la capitalisation des régimes de retraite, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Ces risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion de l'exercice 2016, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou autrement.

Définition du BAIIA, BAIIA ajusté, résultat net ajusté et des mesures non conformes aux IFRS

Le « BAIIA » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, et (gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles. Supremex est d'avis que le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières.

Les renvois au « BAIIA ajusté » se rapportent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments non récurrents comme les gains résultant des modifications apportées aux régimes de retraite et aux régimes complémentaires de retraite en 2015. Supremex est d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières.

Les renvois au « résultat net ajusté » se rapportent au résultat net ajusté pour retirer les éléments non récurrents comme les gains résultant des modifications apportées aux régimes de retraite et aux régimes complémentaires de retraite, après impôt.

Le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Supremex Inc.

31 décembre 2016 et 2015

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de
Supremex Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Supremex Inc.**, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015 et l'état consolidé du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Supremex Inc.** aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 15 février 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118111

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre	Notes	2016 \$	2015 \$
ACTIFS			
Actif courant			
Trésorerie		1 964 947	3 533 917
Créances clients	6	21 237 321	21 358 826
Impôts sur le résultat à recevoir		472 886	—
Stocks	7	16 042 550	15 563 613
Frais payés d'avance		647 541	653 580
Total de l'actif courant		40 365 245	41 109 936
Immobilisations corporelles	8	27 404 026	26 790 391
Actif au titre des prestations de retraite constituées	9	2 305 107	—
Immobilisations incorporelles	10	9 377 021	6 500 672
Goodwill	11	53 088 016	50 765 024
Total de l'actif		132 539 415	125 166 023
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	12	17 881 807	18 147 715
Dividende à payer	18	1 716 681	1 581 303
Provisions	13	324 236	332 939
Impôts sur le résultat à payer		—	835 246
Total du passif courant		19 922 724	20 897 203
Facilités de crédit garanties	14	26 893 914	28 674 021
Passif d'impôt différé	15	3 186 717	2 419 291
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	9	—	301 339
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	9	199 000	239 000
Total du passif		50 202 355	52 530 854
Capitaux propres			
Capital-actions	16	9 765 711	9 813 365
Surplus d'apport	16	278 979 895	279 601 180
Déficit		(207 043 901)	(217 615 887)
Écart de change		635 355	836 511
Total des capitaux propres		82 337 060	72 635 169
Total du passif et des capitaux propres		132 539 415	125 166 023

Engagements, éventualités et garanties (note 19)

Évènement postérieur (note 24)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration:

Par: *signé (Robert B. Johnston)*
Administrateur

Par: *signé (Mathieu Gauvin)*
Administrateur

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2016 \$	2015 \$
Produits des activités ordinaires		160 570 353	142 298 458
Charges d'exploitation	7, 9, 17	114 447 567	93 893 132
Frais de vente et d'administration	9, 17	18 740 282	15 315 871
Résultat d'exploitation avant amortissement et perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles		27 382 504	33 089 455
Amortissement des immobilisations corporelles	8	4 519 575	4 110 569
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	1 916 581	6 211 107
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles		26 766	(6 740)
Résultat d'exploitation		20 919 582	22 774 519
Frais de financement, net	14	852 029	966 419
Résultat avant les impôts sur le résultat		20 067 553	21 808 100
Impôts sur le résultat	15	5 474 809	5 877 300
Résultat net		14 592 744	15 930 800
Résultat net de base et dilué par action		0,5094	0,5541
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		28 645 053	28 751 008

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2016 \$	2015 \$
Résultat net		14 592 744	15 930 800
Autres éléments du résultat global			
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Écarts de change comptabilisés		(201 156)	815 439
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		(201 156)	815 439
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Gains (pertes) actuariel(le)s constatées sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 847 190 \$ (2015 – recouvrement d'impôts sur le résultat de 699 751 \$)	9	2 401 910	(1 984 649)
Profits actuariels constatés sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 6 962 \$ (2015 – 10 088\$)	9	19 738	28 612
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		2 421 648	(1 956 037)
Autres éléments du résultat global		2 220 492	(1 140 598)
Total du résultat global		16 813 236	14 790 202

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

	Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Écart de change	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2014	9 814 628	279 611 054	(225 695 059)	21 072	63 751 695
Résultat net	—	—	15 930 800	—	15 930 800
Autres éléments du résultat global	—	—	(1 956 037)	815 439	(1 140 598)
Total du résultat global	—	—	13 974 763	815 439	14 790 202
Dividendes déclarés (note 18)	—	—	(5 895 591)	—	(5 895 591)
Actions rachetées et annulées (note 16)	(1 263)	(9 874)	—	—	(11 137)
Au 31 décembre 2015	9 813 365	279 601 180	(217 615 887)	836 511	72 635 169
Résultat net	—	—	14 592 744	—	14 592 744
Autres éléments du résultat global	—	—	2 421 648	(201 156)	2 220 492
Total du résultat global	—	—	17 014 392	(201 156)	16 813 236
Dividendes déclarés (note 18)	—	—	(6 442 406)	—	(6 442 406)
Actions rachetées et annulées (note 16)	(47 654)	(621 285)	—	—	(668 939)
Au 31 décembre 2016	9 765 711	278 979 895	(207 043 901)	635 355	82 337 060

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2016 \$	2015 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net		14 592 744	15 930 800
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	4 519 575	4 110 569
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	1 916 581	6 211 107
Amortissement des frais de financement reportés	14	68 628	188 073
(Perte) profit à la cession d'immobilisations corporelles		26 766	(6 740)
Profit à l'évaluation d'instruments financiers dérivés	14	—	(547 562)
Recouvrement d'impôt différé	15	(474 488)	(743 450)
Variation des avantages sociaux		676 754	(3 478 094)
		21 326 560	21 664 703
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		2 394 651	121 645
Variation des stocks		1 180 850	(1 082 191)
Variation des frais payés d'avance		44 309	(67 451)
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		(1 959 958)	(27 447)
Variation des provisions	13	(8 703)	(4 462)
Variation des impôts sur le résultat à payer		(1 308 132)	(386 685)
Variation des avantages sociaux		(47 400)	(93 631)
Flux de trésorerie des activités d'exploitation, montant net		21 622 177	20 124 481
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprises, net de la trésorerie acquise	5	(11 983 435)	(15 392 198)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 635 186)	(1 303 568)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(770 446)	(1 238 996)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		75 982	416 102
Flux de trésorerie d'investissement, montant net		(14 313 085)	(17 518 660)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
(Remboursement) augmentation des facilités de crédit garanties		(1 848 735)	6 423 370
Dividendes payés	18	(6 307 029)	(5 752 020)
Rachat de capital-actions pour annulation	16	(668 939)	(11 137)
Frais de financement engagés		—	(343 136)
Flux de trésorerie de financement, montant net		(8 824 703)	317 077
Variation nette de la trésorerie		(1 515 611)	2 922 898
Variation nette liée à la conversion de devises		(53 359)	246 940
Trésorerie au début de la période		3 533 917	364 079
Trésorerie à la fin de la période		1 964 947	3 533 917
Informations additionnelles ⁽¹⁾			
Intérêts payés		887 660	1 280 983
Intérêts reçus		6 555	2 920
Impôts sur le résultat payés		7 503 602	7 044 827
Impôts sur le résultat reçus		388 672	150 332

⁽¹⁾ Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires (« action ordinaire ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social est situé au 7213, rue Cordner, à LaSalle, au Québec.

Supremex œuvre dans la fabrication et la distribution d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et est un fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés. Les activités de Supremex suivent une tendance saisonnière avec des produits des activités ordinaires plus élevés durant la période d'août à février surtout en raison du nombre accru d'envois postaux et de publicités liés à des événements comme la rentrée scolaire, les campagnes de financement, la saison des Fêtes et la période des impôts.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 15 février 2017.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales en propriété exclusive, Supremex Midwest Inc., Emballages SXP Inc., Buffalo Envelope Inc., Classic Envelope Inc., au 31 décembre 2016 et Buffalo Envelope Inc. et Classic Envelope Inc. au 31 décembre 2015.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Le goodwill est initialement mesuré au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charge identifiables de la Société. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

Filiales

Les actifs et passifs de la filiale étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change moyen en vigueur au cours de la période. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

Constatation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, notamment la responsabilité de gestion, ont été transférés à l'acheteur;
- le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable;
- l'obtention d'avantages économiques est probable; et
- les coûts engagés ou devant être engagés peuvent être évalués de façon fiable.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des produits des activités ordinaires particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les produits des activités ordinaires sont constatés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont livrés dans un délai établi et sont isolés des stocks qui sont destinés à être vendus, le risque inhérent à la propriété des biens est assumé par le client, et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôts exigibles se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaires, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon l'approche bilantielle, à partir des différences temporaires à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporaires (report de crédits d'impôt et de pertes inutilisés) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les produits des activités ordinaires, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- en ce qui concerne le montant des créances clients et des dettes fournisseurs qui inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente payable à l'administration fiscale ou recouvrable auprès de celle-ci est inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Avantages sociaux

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies, pour le service futur. Tous les régimes à prestations définies sont financés.

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des services passés est comptabilisé en résultat dès la date de modification ou de réduction du régime, ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts de restructuration du régime correspondants.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime et l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus à la fin de l'exercice est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels, les impacts de la règle du « plafond de l'actif » et le rendement sur l'actif, excluant l'intérêt net, sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes financés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables, c'est-à-dire si ces excédents permettent à la Société de réduire, à son gré, ses cotisations futures au régime en prenant en considération les cotisations futures pour les passifs non financés. La recouvrabilité est fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime. La charge d'intérêt relative à l'obligation au titre des prestations de retraite constituées est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'exercice précédent au solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées ainsi que les entrées de trésorerie de l'exercice. Elle est comptabilisée dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats. Tous les autres frais d'administration de la charge liée aux régimes de retraite sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration de l'état consolidé des résultats.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	7 à 15 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent les relations clients et les ententes de non-concurrence et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de dix ans. Le logiciel est amorti selon la méthode linéaire sur une période de sept à dix ans.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Si la variation de la valeur temporelle de l'argent est importante, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôts qui reflète, lorsqu'il convient, les risques spécifiques à ces passifs. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés soit comme contrats de location simples ou contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location changent.

Contrat de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrat de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple sont passés en charges dans l'état consolidé des résultats de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Instruments financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes : à la juste valeur en résultat ou prêts et créances. Le classement dépend des intentions au moment de l'acquisition des actifs financiers. La Société détermine le classement de ses actifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale. Les passifs financiers sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers. En ce qui concerne les actifs et passifs comptabilisés dans les états financiers consolidés de façon récurrente, la Société évalue, à la fin de chaque période, s'il y a eu des transferts entre les niveaux hiérarchiques de juste valeur.

Juste valeur par le biais du résultat net

Classement

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont acquis principalement afin d'être vendus à court terme, tel que les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou s'ils ont été désignés ainsi par la Société. Les actifs de cette catégorie comprennent la trésorerie.

Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés, initialement et par la suite, à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Les coûts de transaction sont passés en charges.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Prêts et créances

Classement

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs courants, sauf s'ils viennent à échéance plus de douze mois après la fin de la période. En pareil cas, ils sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances de la Société comprennent les créances clients inscrites à l'état consolidé de la situation financière.

Comptabilisation et évaluation

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

Perte de valeur des actifs financiers

À la fin de chaque période, la Société évalue s'il existe une indication objective d'une dépréciation d'un actif financier. La perte de valeur, égale à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur actuelle, est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Passifs financiers

Les dettes fournisseurs et charges à payer, les dividendes à payer, les provisions et les facilités de crédit garanties sont classées dans la catégorie des autres passifs financiers. Elles sont initialement comptabilisées à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait nécessiter, dans les périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

Les principales hypothèses concernant le futur et les autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici la fin du prochain exercice financier sont les suivantes :

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES – (suite)

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital ("CMPC").

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur (voir note 5). La Société a aussi utilisé d'autres estimations et hypothèses pour le test de dépréciation du goodwill (voir note 11).

Avantages sociaux

La Société parraine des régimes à prestations déterminés qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 9). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES – (suite)

La Société est assujettie à l'imposition dans de nombreuses administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLE

De nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations des normes actuelles ont récemment été publiées. Les normes applicables à la Société qui sont touchées sont les suivantes :

- IFRS 9, *Instruments financiers*
IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, dicte les règles de publication de l'information financière au titre des actifs financiers et passifs financiers qui entraîneront la présentation d'informations pertinentes et utiles pour les lecteurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.

L'IFRS 9 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*
En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié une norme sur la comptabilisation des produits, soit l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction* ainsi que plusieurs interprétations liées aux produits. L'IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes qui s'appliquera aux produits des activités ordinaires tirés d'un contrat avec un client (exceptions limitées), peu importe le type de transactions ou le secteur d'activité générant des produits. Les exigences de la norme s'appliqueront également à la comptabilisation et à l'évaluation des profits et pertes à la vente de certains actifs non financiers qui ne sont pas un extrant des activités ordinaires de l'entité (p. ex., les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles). En avril 2016, l'IASB a publié des amendements à l'IRFS 15, les amendements fournissent des précisions pour assister les compagnies dans la mise en œuvre de la nouvelle norme sur les produits.

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLE – (suite)

L'IFRS 15 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

- IFRS 16, *Contrats de location*

IFRS 16 s'applique rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise à condition que l'IFRS 15 ait été appliquée ou soit appliquée en même temps.

IFRS 16 énonce les nouveaux principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation et présente de nouvelles obligations d'information pour les deux parties à un contrat. La norme introduit un modèle unique de comptabilisation de tous les contrats par le preneur, sauf exception. Elle impose aux preneurs de comptabiliser la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative.

La société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ces états financiers consolidés.

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 29 août 2016, la Société a acquis les principaux éléments d'actif net de Bowers Envelope Company, Inc. («Bowers Envelope») pour une contrepartie au comptant de 4 619 239 \$ (3 547 257 \$ US). Bowers Envelope est un fabricant et imprimeur d'enveloppes en plein essor situé à Indianapolis, en Indiana.

Cette acquisition fait partie de la stratégie à long terme de la Société qui vise à solidifier sa présence au sein de marchés porteurs et d'augmenter son offre de produits d'emballage et de produits spécialisés

Le 28 novembre 2016, la Société a acquis les principaux éléments d'actif net de Papier Durabox Inc. («Papier Durabox») pour une contrepartie au comptant de 4 464 196 \$. Papier Durabox est un fabricant de boîtes spécialisées en papier ondulé situé à Lachine, Québec.

Cette acquisition fait partie de la stratégie à long terme de la Société qui vise à solidifier sa présence au sein de marchés porteurs et d'augmenter son offre de produits d'emballage et de produits spécialisés

Le 23 décembre 2016, la Société a acquis les principaux éléments d'actif net de Printer Gateway Inc. («Printer Gateway») pour une contrepartie au comptant de 2 900 000\$. Printer Gateway est une imprimerie basée à Toronto opérant sur le Web («Web-to-Print») et desservant le secteur des communications et des arts graphiques.

Printer Gateway a développé une technologie de pointe intégrée qui lui permet de traiter efficacement les petites commandes et la Société a l'intention de déployer cette technologie sur certaines gammes de produits afin d'améliorer la capacité des machines et les délais d'exécution.

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES – (suite)

Étant donné la date à laquelle les transactions ont eu lieu, la Société n'a pas complété son évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris. Les répartitions du prix d'achat sont fondées sur des estimations initiales de justes valeurs aux dates d'acquisition et peuvent être modifiées jusqu'à ce que l'évaluation de l'entreprise soit finale. La Société prévoit compléter les répartitions du prix d'achat aussitôt qu'elle aura recueilli toutes les informations importantes disponibles afin d'affiner les hypothèses reliées aux flux de trésorerie futurs en lien avec les contrats de clients.

Le tableau suivant présente un sommaire préliminaire de la juste valeur estimative des actifs acquis et passifs pris en charge à la date d'acquisition qui a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

	Bowers Envelope Company, Inc. \$	Papier Durabox Inc. \$	Printer Gateway Inc. \$	Total \$
Actifs nets acquis				
Créances clients	1 196 611	891 764	184 771	2 273 146
Stocks	918 617	608 400	132 770	1 659 787
Frais payés d'avance	18 713	—	19 557	38 270
Total de l'actif courant	2 133 941	1 500 164	337 098	3 971 203
Immobilisations corporelles	1 740 098	1 064 946	946 541	3 751 585
Logiciel	—	—	546 207	546 207
Relations clients	898 518	2 313 311	290 000	3 501 829
Goodwill	1 102 989	15 736	1 159 550	2 278 275
Total de l'actif	5 875 546	4 894 157	3 279 396	14 049 099
Dettes fournisseurs et charges à payer	900 429	414 225	379 396	1 694 050
Passif d'impôt différé	355 878	15 736	—	371 614
Actifs nets acquis	4 619 239	4 464 196	2 900 000	11 983 435
Trésorerie, contrepartie	4 619 239	4 464 196	2 900 000	11 983 435
Coût d'acquisition passé en charges	149 501	115 336	39 612	304 449

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES – (suite)

L'état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 comprend les résultats opérationnels de Bowers Envelope, Papier Durabox et Printer Gateway depuis leur date d'acquisition; incluant des produits des activités ordinaires additionnels de 4 382 555\$. La juste valeur des créances clients acquises de 2 273 146\$, dont aucun montant n'était considéré irrécouvrable à la date d'acquisition, est incluse dans les actifs courants dans la comptabilisation du regroupement d'entreprise.

Si la Société avait acquis ces entreprises le 1^{er} janvier 2016, les produits des activités ordinaires de Bowers Envelope, Durabox Paper et Printer Gateway pour une année complète auraient été d'environ 22 800 000\$.

Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales est de 2 823 927 \$. Le goodwill relié aux acquisitions est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles.

Le 1^{er} décembre 2015, la Société a acquis les principaux éléments d'actif net de Premier Envelope Ltd. et des entités affiliées en exploitation pour une contrepartie au comptant de 6 100 000 \$. Premier Envelope est un fabricant bien établi d'enveloppes génériques et personnalisées opérant principalement dans l'Ouest Canadien.

Cette acquisition permet à la Société d'améliorer de façon significative ses capacités manufacturières dans l'Ouest canadien et permet de libérer de façon efficace de la capacité provenant de ses opérations dans l'Est canadien afin de supporter ses objectifs de croissance aux États-Unis.

Le 8 octobre 2015, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Classic Envelope Inc. pour une contrepartie au comptant de 9 387 741 \$ (7 200 844 \$ US) incluant de la trésorerie de 95 543 \$ (73 287 \$ US). Cette entreprise est un fabricant et imprimeur d'enveloppes et de papier à en-tête en croissance basé au Massachusetts et desservant les grandes régions des villes de Boston et New York.

Cette acquisition fait partie de la stratégie à long terme de la Société qui vise à solidifier sa présence au sein de marchés porteurs et d'augmenter son offre de produits d'emballage et de produits spécialisés.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat. Les ajustements sont non-significatifs et sont reliés à l'évaluation des immobilisations corporelles et au passif d'impôt différé.

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES – (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur estimative des actifs acquis et passifs pris en charge à la date d'acquisition qui a eu lieu au cours de l'exercice clos de 31 décembre 2015

	Premier Envelope Ltd. \$	Classic Envelope Inc. \$	Total \$
Actifs nets acquis			
Créances clients	1 561 419	1 358 633	2 920 052
Stocks	1 224 222	2 278 468	3 502 690
Frais payés d'avance	10 370	17 195	27 565
Total de l'actif courant	2 796 011	3 654 296	6 450 307
Immobilisations corporelles	1 829 094	3 429 840	5 258 934
Relations clients	1 669 000	1 598 336	3 267 336
Goodwill	197 784	3 581 393	3 779 177
Total de l'actif	6 491 889	12 210 073	18 755 754
Dettes fournisseurs et charges à payer	391 889	1 378 210	1 770 099
Passif d'impôt différé	—	1 593 457	1 539 665
Actifs nets acquis	6 100 000	9 292 198	15 392 198
Contreparties			
Trésorerie, nette de la trésorerie acquise	6 100 000	9 292 198	15 392 198
Coût d'acquisition passé en charges	183 494	260 287	443 781

L'état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comprend les résultats opérationnels de Premier Envelope Ltd. et de Classic Envelope Inc. depuis leur date d'acquisition, soit des produits des activités ordinaires de 4 673 822\$. La juste valeur des créances clients acquises de 2 920 052 \$, dont aucun montant n'était considéré irrécouvrable à la date d'acquisition, est incluse dans les actifs courants dans la comptabilisation du regroupement d'entreprise.

Si la Société avait acquis ces entreprises le 1^{er} janvier 2015, les produits des activités ordinaires de celles-ci auraient été d'environ 26 200 000\$.

Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales est de 106 562 \$. Le goodwill relié aux acquisitions est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles

6. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Créances clients	20 721 591	20 503 055
Moins : Provision pour créances douteuses	(185 693)	(87 757)
Créances clients, montant net	20 535 898	20 415 298
Autres créances clients	701 423	943 528
	21 237 321	21 358 826

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Courant	13 431 999	13 979 732
31 – 60 jours	5 079 123	4 710 924
61 – 90 jours	1 241 245	1 437 496
91 – 120 jours	620 508	315 734
Plus de 120 jours	348 716	59 169
	20 721 591	20 503 055

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Solde au début de l'exercice	87 757	77 914
Acquisitions d'entreprises	31 406	25 664
Charge pour l'exercice	121 007	115 318
Montants utilisés	(49 552)	(120 989)
Montants inutilisés renversés	—	(10 682)
Incidence des pertes de change	(4 925)	532
Solde à la fin de l'exercice	185 693	87 757

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et constitue des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit.

7. STOCKS

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Matières premières	5 234 234	4 461 908
Produits en cours	279 212	329 869
Produits finis	10 529 104	10 771 836
	16 042 550	15 563 613

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles affecté aux stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est de 118 765 333 \$ (2015 – 97 829 869 \$).

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain, bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût :				
Au 31 décembre 2014	15 374 531	38 549 441	1 757 411	55 681 383
Acquisitions	50 209	1 110 603	142 756	1 303 568
Acquisitions d'entreprises (note 5)	—	5 303 667	22 032	5 325 699
Cessions	—	(504 001)	(19,459)	(523 460)
Écart de conversion	2 587	503 233	14 695	520 515
Au 31 décembre 2015	15 427 327	44 962 943	1 917 435	62 307 705
Acquisitions	192 276	1 096 728	346 182	1 635 186
Acquisitions d'entreprises (note 5)	108 331	3 506 414	70 075	3 684 820
Cessions	(115 896)	(505 752)	(18 507)	(640 155)
Écart de conversion	2 490	(111 010)	(2 532)	(111 052)
Au 31 décembre 2016	15 614 528	48 949 323	2 312 653	66 876 504
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2014	3 358 931	26 496 464	1 492 358	31 347 753
Amortissement	449 924	3 543 662	116 983	4 110 569
Cessions	—	(114 098)	—	(114 098)
Écart de conversion	2 587	155 808	14 695	173 090
Au 31 décembre 2015	3 811 442	30 081 836	1 624 036	35 517 314
Amortissement	436 628	3 953 210	129 737	4 519 575
Cessions	(115 896)	(421 511)	—	(537 407)
Écart de conversion	(442)	(23 869)	(2 693)	(27 004)
Au 31 décembre 2016	4 131 732	33 589 666	1 751 080	39 472 478
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2015	11 615 885	14 881 107	293 399	26 790 391
Au 31 décembre 2016	11 482 796	15 359 657	561 573	27 404 026

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

(a) Régimes de retraite

La Société offre trois régimes de retraite à prestations définies qui visent la quasi-totalité des employés salariés et employés horaires. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Deux de ces régimes sont régis par la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. Pour un de ces régimes, les prestations de retraite sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne finale des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. Le troisième régime est régi par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec* chapeautée par la Régie des rentes du Québec. Les prestations de retraite de ce régime sont basées sur la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies.

Les régimes de retraite sont exposés au risque de taux d'intérêt et au changement de l'espérance de vie de ses retraités

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les frais de vente et d'administration et les charges d'exploitation, sont comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Régimes à prestations définies		
Frais d'administration	246 400	198 100
Gains sur services passés	—	(4 341 400)
Perte (gain) liée aux régimes à prestations définies	246 400	(4 143 300)
Charge liée aux régimes à cotisations définies	1 373 300	1 389 500
Perte (gain) liée aux régimes de retraite	1 619 700	(2 753 800)

Les revenus d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 29 400 \$ (2015 – 42 800\$) sont inclus dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats (voir note 14).

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	92 221 800	97 001 500
Charge d'intérêts	3 504 900	3 705 500
Cotisations des employés	1 600	76 500
Perte actuarielle provenant de modifications d'hypothèses financières	1 291 600	120 100
Perte (gain) actuarielle provenant de l'expérience	1 076 600	(100 300)
Prestations versées	(4 704 700)	(4 240 100)
Gains sur services passés	—	(4 341 400)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	93 391 800	92 221 800
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	91 920 461	96 435 036
Revenu d'intérêt des actifs des régimes	3 475 500	3 748 300
Gains (pertes) actuariel(le)s	5 617 300	(2 664 600)
Cotisations de l'employeur	25 200	74 731
Cotisations des employés	1 600	76 500
Utilisation du surplus pour payer les cotisations de l'employeur	(392 054)	(1 311 306)
Prestations versées	(4 704 700)	(4 240 100)
Frais d'administration des régimes	(246 400)	(198 100)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	95 696 907	91 920 461
Actif (obligation) au titre des prestations de retraite constituées, nette		
	2 305 107	(301 339)

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Gains (pertes) actuariel(le)s	3 249 100	(2 684 400)
	3 249 100	(2 684 400)

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 2 674 000 \$ au 31 décembre 2016 (2015 –5 923 100 \$).

Les hypothèses clés qui ont servi à calculer la charge de l'obligation au titre et la retraite nette sont les suivantes :

	2016	2015
	%	%
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,80	3,90
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	3,90	4,00
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50
Hypothèse de mortalité ⁽¹⁾	CPM Privé	CPM Privé

La répartition des actifs moyens pondérés des régimes, au 31 décembre, est comme suit :

	2016	2015
	%	%
Titres de capitaux propres		
Canadien	30,2	23,0
Pétrole et gaz naturel	6,9	4,9
Institutions financières	6,6	5,4
Communications et médias	3,5	3,2
Produits industriels	4,0	2,3
Autres	9,2	7,2
États-Unis	—	15,4
Technologie	—	2,8
Produits pharmaceutiques	—	2,7
Institutions financières	—	2,4
Autres	—	7,5
Europe, Australie et Moyen-Orient	—	11,2
Fonds d'actions étrangères	27,4	3,1
	57,6	52,7
Fonds de titres à taux fixe		
Canadien	37,6	37,3
Trésorerie et placements à court terme		
Canadien	4,8	10,0
Total	100,0	100,0

⁽¹⁾ Table de mortalité 2014 pour le secteur privé (CPM 2014 Privé) appliquée sur la base générationnelle selon l'échelle CPM d'amélioration B (CPM-B) sans ajustement

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Tous les instruments de capitaux propres et fonds d'investissement sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs (cotés sur des marchés actifs).

Les régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit: 50% dans des titres de capitaux propres et 50% dans des titres à revenus fixes. Aux 31 décembre 2016 et 2015, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans la politique de placement.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, il n'y avait aucune action de Supremex détenue dans les actifs des régimes de retraite de la Société.

La durée moyenne de l'obligation au titre de prestations de retraite constituées, au 31 décembre 2016, était de 14,0 années (2015 – 15,0 années).

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25% du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 3,2 millions de dollars au 31 décembre 2016. Une hausse ou une baisse de 0,25% du taux de la rémunération aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,4 million de dollars au 31 décembre 2016. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 2,9 millions de dollars au 31 décembre 2016. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25% dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

b. Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	239 000	899 900
Charge d'intérêts (note 14)	8 900	11 100
Gain actuariel provenant de modifications d'hypothèses financières	(26 700)	(38 700)
Prestations versées	(22 200)	(18 900)
Gain sur services passés (note 17)	—	(614 400)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	199 000	239 000

Les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés.

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont constitués de gains actuariels de 26 700 \$ (2015 – 38 700 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global était de 406 100 \$ au 31 décembre 2016 (2015 – 432 800 \$).

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	2016	2015
	%	%
<hr/>		
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	3,80	3,90
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	3,90	4,00

Au 31 décembre 2016, aucune couverture pour soins de santé et pour soins dentaires n'est offerte aux retraités. La durée moyenne de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, au 31 décembre 2016, est de 7,0 années.

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Logiciel \$	Total \$
Coût				
Au 31 décembre 2014	60 884 000	755 000	—	61 639 000
Acquisitions	—	—	1 238 996	1 238 996
Acquisitions d'entreprises (note 5)	3 267 336	—	—	3 267 336
Écart de conversion	98 448	—	—	98 448
Au 31 décembre 2015	64 249 784	755 000	1 238 996	66 243 780
Acquisitions	—	—	770 446	770 446
Acquisitions d'entreprises (note 5)	3 501 829	—	546 207	4 048 036
Écart de conversion	(24 205)	—	—	(24 205)
Au 31 décembre 2016	67 727 408	755 000	2 555 649	71 038 057
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2014	52 870 839	660 832	—	53 531 671
Amortissement	6 135 607	75 500	—	6 211 107
Écart de conversion	330	—	—	330
Au 31 décembre 2015	59 006 776	736 332	—	59 743 108
Amortissement	1 816 971	18 668	80 942	1 916 581
Écart de conversion	1 347	—	—	1 347
Au 31 décembre 2016	60 825 094	755 000	80 942	61 661 036
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2015	5 243 008	18 668	1 238 996	6 500 672
Au 31 décembre 2016	6 902 314	—	2 474 707	9 377 021

11. GOODWILL

	\$
Coût	
Au 31 décembre 2014	46 889 125
Acquisitions d'entreprises (note 5)	3 658 ,620
Écart de conversion	217 279
Au 31 décembre 2015	50 765 024
Acquisitions d'entreprises (note 5)	2 398 832
Écart de conversion	(75 840)
Au 31 décembre 2016	53 088 016

11. GOODWILL – (suite)

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2016, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée en date du 31 décembre 2016, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des produits des activités ordinaires

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les produits des activités ordinaires, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans qui reflète la demande décroissante dans le marché canadien de l'enveloppe, la capacité de croissance dans le marché des enveloppes aux États-Unis et a, par la suite, utilisé un taux de déclin perpétuel à long terme. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

11. GOODWILL – (suite)

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2016	2015
Taux d'actualisation avant impôts	16,6%	16,6 %
Taux d'imposition	26,1%	26,0 %
Taux de déclin perpétuel	3,0%	3,0 %

Sensibilité

Lors du test de dépréciation le plus récent, si le taux d'actualisation avait augmenté à 28,9% ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 44,8%, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie aurait été égale à la valeur comptable, au 31 décembre 2016.

12. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Dettes fournisseurs	8 833 102	8 175 683
Charges à payer	9 048 705	9 972 032
	17 881 807	18 147 715

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont généralement réglées dans les 20 à 60 jours.

13. PROVISIONS

Dans le cadre de l'acquisition de NPG Enveloppe (« NPG ») en 2007, d'Enveloppe Montréal Inc. (« Montréal ») en 2008 et de Pioneer Enveloppe Ltd. (« Pioneer ») en 2010, la Société a adopté un plan afin d'intégrer et de restructurer chacune des entreprises acquises. À ce titre, la Société a enregistré une provision relativement aux indemnités de départ et frais de réaffectation et de retrait pour certains employés et certaines installations des entreprises acquises. Au 31 décembre 2016, le solde de la provision pour frais de restructuration était de 0,3 million de dollars (0,3 million de dollars au 31 décembre 2015). Ce montant est lié à des indemnités de départ différées pour des employés en invalidité longue durée et est payable sur demande.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	332 939	337 401
Paiements au comptant	(8 703)	(4 462)
Solde à la fin de l'exercice	324 236	332 939

14. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES

Au 31 décembre 2016, la Société a une convention de facilité de crédit renouvelable de premier rang d'une durée de cinq ans d'un montant en capital de 50 millions de dollars venant à échéance le 6 octobre 2020. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, majoré chacun des marges applicables se situant entre 1,50% et 1,75%.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Durant 2016, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Les montants dus en vertu des facilités de crédit garanties sont les suivants :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable	27 151 265	29 000 000
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(257 351)	(325 979)
Tranche non courante des facilités de crédit garanties	26 893 914	28 674 021

Aucun remboursement minimum n'est requis sur la facilité de crédit garantie.

Au 31 décembre 2016, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 60 000 \$ (2015 - 50 000 \$).

Au 31 décembre 2016, le taux d'intérêt effectif sur les facilités de crédit garanties était de 2,43% (2,59 % au 31 décembre 2015).

Les frais de financement sont comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Intérêts sur les facilités de crédit garanties	739 618	1 348 008
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées (note 9)	29 400	(42 800)
Intérêt sur les avantages complémentaires de retraite (note 9)	8 900	11 100
Autres intérêts	5 483	9 600
Amortissement des frais de financement reportés	68 628	188 073
Profit à l'évaluation de l'instrument financier dérivé (swap de taux d'intérêt)	—	(547 562)
	852 029	966 419

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôts enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Charge d'impôts exigibles :		
Charge d'impôts exigibles	5 949 297	6 620 621
Charge d'impôt différé :		
Reprise des différences temporaires	(474 488)	(743 321)
Charge d'impôts sur le résultat	5 474 809	5 877 300

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Impôt différé attribuable à des éléments imputés directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
Charge (avantage) d'impôt différé attribuable aux profits (pertes) actuariel(le)s sur les régimes de retraite à prestations définies	847 190	(699 751)
Charge d'impôt différé attribuable aux profits actuariels constatés sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	6 962	10 088
Charge (avantage) d'impôt différé enregistré directement dans les autres éléments du résultat global	854 152	(689 663)

La charge d'impôts sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Résultat avant les impôts sur le résultat	20 067 553	21 808 100
Charge d'impôts sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 26,1% (2015 – 26,0 %)	5 232 113	5 675 849
Effet du changement de taux d'imposition en vigueur	97	6 555
Différentiel de taux d'impôt sur le revenu des filiales étrangères	11 405	53 535
Charges non déductibles et autres	231 194	141 361
Charge d'impôts sur le résultat	5 474 809	5 877 300

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – (suite)

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière		État consolidé des résultats	
	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Actifs d'impôt différé				
Actif (passif) au titre des prestations constituées	(601 048)	78 551	(167 763)	768 297
Goodwill	1 253 251	1 339 488	152 123	228 048
Passif financier dérivé	—	—	—	142 189
Divers	483 679	244 928	(50 762)	(50 762)
Pertes autres qu'en capital	186 437	145 942	143 282	143 282
	1 322 319	1 808 909	76 880	76 880
Passifs d'impôt différé				
Immobilisations corporelles	3 509 167	3 162 455	440 036	763 478
Immobilisations incorporelles	786 105	835 866	116 085	1 202 416
Divers	213 764	229 879	(4 753)	(4 753)
	4 509 036	4 228 200	551 368	551 368
Recouvrement d'impôt différé			(474 488)	(743 321)
Passifs d'impôt différé, montant net	(3 186 717)	(2 419 291)		

Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

	2016 \$	2015 \$
Solde au début de l'exercice	(2 419 291)	(2 218 415)
Recouvrement d'impôts au cours de l'exercice enregistré dans l'état consolidé des résultats	474 488	743 321
Avantage d'impôt enregistré dans les autres éléments du résultat global	(854 152)	689 663
Autres	—	129
Impôt différé provenant des acquisitions d'entreprises (note 5)	(425 406)	(1 539 665)
Écart de conversion sur l'impôt différé	37 644	(94 324)
Solde à la fin de l'exercice	(3 186 717)	(2 419 291)

16. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde au 31 décembre 2014	28 754 667	9 814 628
Rachat de capital-actions pour annulation	(3 700)	(1 263)
Solde au 31 décembre 2015	28 750 967	9 813 365
Rachat de capital-actions pour annulation	(139 616)	(47 654)
Solde au 31 décembre 2016	28 611 351	9 765 711

Durant l'exercice clos le au 31 décembre 2016, la Société a racheté 139 616 (2015 – 3 700) actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions pour une contrepartie de 668 939 \$ (2015 – 11 137\$). L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur la valeur comptable moyenne de 621 285 \$ (2015 – 9 874 \$) a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport.

16. CAPITAL-ACTIONS – (suite)

Régime d'unités d'actions différées (UAD)

Le 15 décembre 2015, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour les membres du conseil d'administration. Le régime UAD permet aux participants de recevoir, en tant que membre du conseil d'administration, une rémunération en trésorerie égale au prix du marché des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD à la date de résiliation.

Chaque participant au régime d'UAD peut choisir de recevoir à chaque année fiscale, à titre d'administrateur, jusqu'à 100 % de ses jetons de présence annuels en UAD. Les UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées et leur coût est déterminé en utilisant un modèle d'évaluation. Toutes les UAD émises et en circulation sont évaluées à chaque période de déclaration.

Le passif attribuable au régime de 113 800 \$ (2015 – 0\$) est présenté dans les Dettes fournisseurs et charges à payer.

La charge de rémunération liée aux UAD pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2016 s'est élevée à 113 800\$ (2015 – 0\$) et est présentée dans frais de vente et d'administration.

17. FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES D'EXPLOITATION

	2016 \$	2015 \$
Salaires	39 702 805	33 353 444
Charges sociales	6 235 175	4 703 580
Charge (gain) attribuables aux de régimes de retraite (note 9)	1 619 700	(2 753 800)
Avantages complémentaires de retraite (note 9)	—	(614 400)
Charges d'avantages du personnel	47 557 680	34 688 824
Matières premières et autres achats	63 170 718	58 447 167
Autres	22 459 451	16 073 012
	133 187 849	109 209 003

18. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
17 février 2016	31 mars 2016	14 avril 2016	0,055	1 575 462
5 mai 2016	30 juin 2016	14 juillet 2016	0,055	1 575 462
28 juillet 2016	30 septembre 2016	14 octobre 2016	0,055	1 574 801
3 novembre 2016	30 décembre 2016	13 janvier 2017	0,06	1 716 681
Total				6 442 406

18. DIVIDENDES – (suite)

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2015	31 mars 2015	14 avril 2015	0,05	1 437 548
7 mai 2015	30 juin 2015	14 juillet 2015	0,05	1 439 191
30 juillet 2015	30 septembre 2015	14 octobre 2015	0,05	1 437 548
5 novembre 2015	31 décembre 2015	14 janvier 2016	0,055	1 581 304
Total				5 895 591

19. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements de contrats de location simple

La Société a conclu des contrats de location simple principalement à l'égard des bâtiments.

Les paiements minimums exigés en vertu de ces contrats de location non résiliables sont comme suit :

	31 décembre 2016 \$
Moins d'un an	3 361 160
Plus d'un an, mais moins de cinq ans	8 202 083
Plus de cinq ans	3 706 088
	15 269 331

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à divers réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. De l'avis de la direction, le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des ententes qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent exiger que la Société compense les autres parties de l'entente pour les coûts engagés et les pertes subies par suite de divers événements, notamment le non-respect de déclarations et de garanties, la perte de droits de propriété ou les dommages à la propriété, les réclamations pouvant découler de la prestation de services et les obligations environnementales. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties aux contreparties comme suit :

19. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES – (suite)

Contrats de location simple

La Société s'est engagée en vertu de clauses générales d'indemnisation, en tant que preneur dans le cadre de nombreux contrats de location, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces contrats de location viennent à échéance à différentes dates jusqu'en juillet 2027. Certains contrats de location comportent des options de renouvellement. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'évaluer le montant total éventuel qu'il pourrait devoir verser à ses bailleurs, puisque ces événements n'ont pas encore eu lieu. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2016, la Société n'avait constaté aucun passif lié à ces indemnités.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société est comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Avantages sociaux à court terme	1 704 627	1 776 769
Avantages postérieurs à l'emploi	74 575	72 885
	1 779 202	1 849 654

Les montants indiqués dans ce tableau représentent les montants enregistrés à titre de charge concernant les principaux dirigeants durant les exercices correspondants.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2016

	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	1 964 947	—	1 964 947
Créances clients	21 237 321	—	—	21 237 321
Dettes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	—	—	(16 591 199)	(16 591 199)
Dividende à payer	—	—	(1 716 681)	(1 716 681)
Provisions	—	—	(324 236)	(324 236)
Facilités de crédit garanties	—	—	(27 151 265)	(27 151 265)
Total	21 237 321	1 964 947	(45 783 381)	(22 581 113)

31 décembre 2015

	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	3 533 917	—	3 533 917
Créances clients	21 358 826	—	—	21 358 826
Dettes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de ventes à payer	—	—	(16 768 700)	(16 768 700)
Dividende à payer	—	—	(1 581 303)	(1 581 303)
Provisions	—	—	(332 939)	(332 939)
Facilités de crédit garanties	—	—	(29 000 000)	(29 000 000)
Total	21 358 826	3 533 917	(47 682 942)	(22 790 199)

Justes valeurs

La valeur comptable des facilités de crédit garanties se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature et du taux d'intérêt variable.

Pour les facilités de crédit garanties, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ses produits, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus à la lumière de son expérience passée.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans des banques canadiennes de l'Annexe 1 et de ses filiales US afin d'atténuer celui-ci.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. Aux 31 décembre 2016 et 2015, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était de moins de 5 % (voir note 6). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie.

Risque d'illiquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours, au besoin, à ses facilités de crédit. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et a décidé de ne pas conclure un swap de taux d'intérêt puisque le niveau d'endettement n'était pas assez élevé au 15 février 2017.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

31 décembre 2016	Moins de 3 mois \$	1 - 5 ans \$	Total \$
Dettes fournisseurs et charges à payer	16 591 199	—	16 591 199
Dividende à payer	1 716 681	—	1 716 681
Provisions	324 236	—	324 236
Facilités de crédit garanties	—	27 151 265	27 151 265
	18 632 116	27 151 265	45 783 381

31 décembre 2015	Moins de 3 mois \$	1 - 5 ans \$	Total \$
Dettes fournisseurs et charges à payer	16 768 700	—	16 768 700
Dividende à payer	1 581 303	—	1 581 303
Provisions	332 939	—	332 939
Facilités de crédit garanties	—	29 000 000	29 000 000
	18 682 942	29 000 000	47 682 942

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur ses facilités de crédit garanties. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable dépendamment du niveau d'exposition de la Société. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit et sur les produits réalisés sur sa trésorerie. La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable lorsque nécessaire.

Le 31 décembre 2016, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 aurait été supérieur ou inférieur de 44 997\$ (2015 – 23 678 \$).

21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2016, les actifs financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 2 537 766 \$ (2015 – 1 849 867 \$).

Le 31 décembre 2016, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain sur les instruments financiers détenus à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 126 888 \$ (2015 – 92 493 \$), alors que les autres éléments du résultat global auraient varié à la hausse ou à la baisse de 332 543\$ (2015 – 132 014\$)

22. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et des facilités de crédit garanties. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités d'exploitation;
- respecter certaines clauses restrictives financières en vertu des facilités de crédit garanties;
- préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios BAIIA/facilités de crédit garanties et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres et des facilités de crédit garanties, moins la trésorerie. La structure de capital se présente comme suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Facilités de crédit garanties	26 893 914	28 674 021
Trésorerie	(1 964 947)	(3 533 917)
Dette nette	24 928 967	25 140 104
Capitaux propres	82 337 060	72 635 169

22. GESTION DU CAPITAL

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans ses ententes de facilités de crédit garanties.

23. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 décembre 2016, les actifs non courants de la Société totalisaient 77 092 104 \$ au Canada et 12 776 959 \$ aux États-Unis au 31 décembre 2016 (74 347 005 \$ et 9 709 082 \$ au 31 décembre 2015, respectivement). Les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 119 132 897 \$ au Canada et 41 437 456 \$ aux États-Unis pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, selon l'emplacement des clients (2015 – 115 645 871 \$ au Canada et 26 652 587 \$ aux États-Unis, respectivement).

24. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 15 février 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2017.